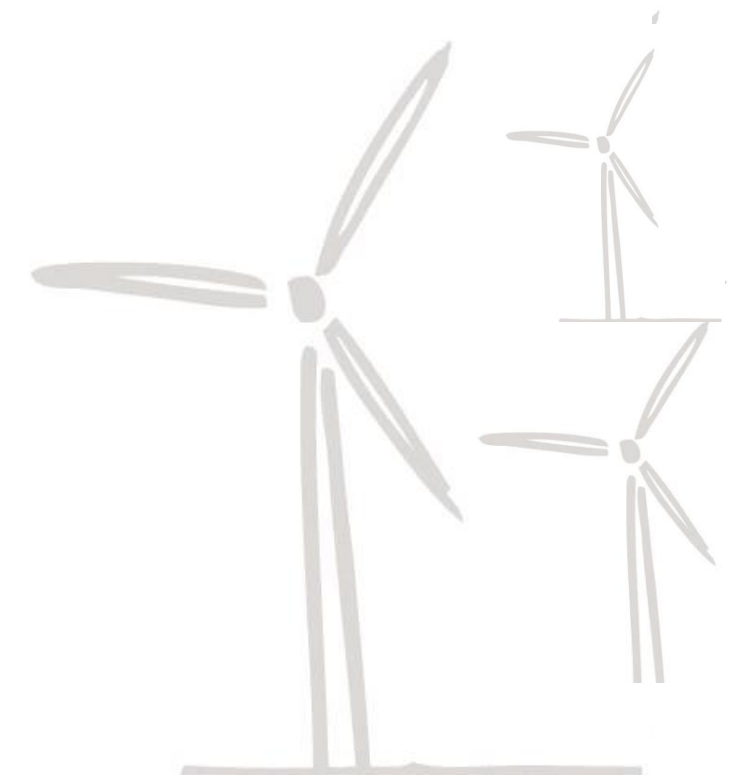


PLANS RÉGLEMENTAIRES



I. PLAN DE SITUATION

Conformément à l'alinéa 2° de l'article R.181-13 du Code de l'environnement, la demande d'autorisation environnementale doit comporter un plan de situation du projet à l'échelle 1/25 000 ou, à défaut au 1/50 000, indiquant son emplacement.

Ce plan est fourni en page suivante.

II. PLAN D'ENSEMBLE

Conformément à l'alinéa 9° de l'article D.181-15-2 du Code de l'environnement, s'agissant d'une installation classée pour la Protection de l'Environnement, la demande d'autorisation environnementale doit comporter un plan d'ensemble à l'échelle de 1/200 au minimum indiquant les dispositions projetées de l'installation, ainsi que l'affectation des constructions et terrains avoisinants et le tracé de tous les réseaux enterrés existants.

Une échelle réduite peut, à la requête du pétitionnaire, être admise par l'administration. À cette fin, une lettre de demande de dérogation de changement d'échelle doit être présentée.

Cette lettre de demande de dérogation présentée ci-contre et prévoit une échelle de 1/1000^{ème}.



PARC EOLIEN DE LA FOYE
16 Boulevard Montmartre
75009 PARIS

Préfecture des Deux Sèvres
4 rue du Guesclin
79000 Niort

A Paris, le 11 mars 2020

Objet : Demande de dérogation d'échelle cartographique pour une Demande d'Autorisation Environnementale

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre du projet d'implantation d'un parc éolien sur la commune de Saint-Vincent-La-Châtre (79) et conformément à l'article D181-15-2 I 9° du Code de l'environnement, tenant compte de l'emprise du site, nous sollicitons une dérogation pour l'élaboration de plans à une échelle plus réduite que les plans d'ensemble au 1/200e. Nous souhaitons ainsi pour les éoliennes et postes de livraison des plans d'ensemble au 1/1000e.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement ou complément d'information que vous jugeriez utile.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments respectueux.

Adrien APPERE
Directeur général
PARC EOLIEN DE LA FOYE

PARC EOLIEN DE LA FOYE - SAS au capital de 7 500 €
879 442 333 R.C.S PARIS - Siège social : 16 Boulevard Montmartre - 75009 Paris

